

Date de mise en ligne : 27 mai 2026



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 26 00017** du **26 MAI 2026**
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) Monsieur TEKIN ERDAL
 9 RUE SACCO ET VANZETTI
 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : SURELEVATION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE AVEC DES
 COMBLES PERDUS

Sur un terrain sis 9 RUE SACCO VANZETTI
Cadastré AL4

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **26 MAI 2026**

Madame le Maire
Conseillère Départementale
KrisTel NIASME



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions
que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC**
94078 26 00017 du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,